

CONFÉRENCE DE PRESSE
BRUNO RACINE,
PRÉSIDENT DE LA BNF

TROIS CHANTIERS D'AVENIR :

LE NUMÉRIQUE
LE PROJET RICHELIEU
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MARDI 13 NOVEMBRE 2007



SOMMAIRE

I - LA BNF À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : DE NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR DES MISSIONS ÉLARGIES

Collecter et conserver le patrimoine : une révolution dans les missions (p.4)

- Le dépôt légal de l'Internet : nouvelles ressources documentaires, nouvelle mission
- Numérisation de masse, la nouvelle échelle
- Le défi de la conservation des données numériques

Organiser le savoir (p.10)

- Les axes de recherche
- Les enjeux : des bibliothèques en ligne ouvertes et accessibles à tous
- Des projets de partenariat en cours à la BnF

Diffuser en ligne (p.13)

- De Gallica à Gallica 2
- Un projet à l'échelle européenne : la BnuE (Bibliothèque numérique européenne)
- La Bibliothèque numérique francophone
- Des œuvres protégées en ligne : un chantier en marche avec les éditeurs

II - LE PROJET RICHELIEU

Le site Richelieu aujourd'hui (p.22)

Le quadrilatère Richelieu demain (p.23)

Le calendrier, les acteurs, le financement (p.25)

III - LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA BNF

Contribuer à la réduction des émissions de CO₂ (p.28)

Contribuer à la préservation des ressources en eau (p.29)

Adopter une politique d'achat et de consommation responsable (p.30)

ANNEXES

Glossaire

La Commission européenne et le numérique

La numérisation de la presse à la BnF

Les services en ligne : l'exemple des expositions virtuelles et des dossiers pédagogiques

I – LA BNF À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : DE NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR DES MISSIONS ÉLARGIES

Collecter, conserver, organiser le patrimoine écrit, visuel et sonore et le mettre à disposition du public, telles sont les missions de la Bibliothèque nationale de France. A l'ère du numérique, les nouvelles technologies sont au service des missions de l'établissement. Mais bien au-delà, elles modifient profondément le champ et la nature des actions de la Bibliothèque : la révolution numérique entraîne des bouleversements sans précédent depuis l'invention de l'imprimerie.

L'introduction du virtuel fait évoluer, voire renouvelle le concept même de bibliothèque. La bibliothèque de demain prolonge, complète, intensifie et diversifie ses activités via le numérique.



C'est sur les « Petabox » que sont stockées les archives de la Toile à la BnF

COLLECTER ET CONSERVER LE PATRIMOINE : UNE RÉVOLUTION DANS LES MISSIONS

La révolution numérique crée de nouveaux outils qui renouvellent les enjeux de la collecte et de la conservation du patrimoine. Collecter les nouvelles données numériques, numériser les supports traditionnels, conserver et organiser l'ensemble de ces collections sont autant d'étapes qui concourent à la mission fondamentale de la BnF, la transmission du patrimoine au public.

LE DEPOT LÉGAL DE L'INTERNET : NOUVELLES RESSOURCES DOCUMENTAIRES, NOUVELLE MISSION

La loi sur les Droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information (**Dadvs**, titre IV) du 1^{er} août 2006 étend le dépôt légal aux « signes, signaux, écrits, images, sons ou messages faisant l'objet d'une communication au public par voie électronique ». La BnF se doit donc d'intégrer à ses fonds les nouvelles formes éditoriales « nées numériques », dans **l'esprit du dépôt légal depuis cinq siècles** : constituer un patrimoine représentatif de la dynamique éditoriale nationale, sans préjuger de la qualité ni de la forme de ses contenus.

Des collectes automatiques du web, de grande échelle (instantanés annuels), sont réalisées depuis 2004 en partenariat avec la fondation américaine Internet Archive au moyen du robot *Heritrix*. La BnF a par ailleurs construit en 2006 **l'infrastructure informatique** lui permettant de gérer de manière autonome des collectes thématiques de taille moyenne. **Le projet pilote de collecte de sites électoraux « Internet en campagne »** (réalisé d'octobre 2006 à juillet 2007, avec la collaboration de Sciences Po, le Forum des droits sur Internet, mais aussi huit bibliothèques municipales de dépôt légal imprimeur) a ainsi servi de laboratoire à la mise en place d'une filière complète de traitement des sites (collecte, indexation, sauvegarde).

L'archivage de la Toile est ainsi devenu une activité quotidienne de la BnF. Les collections réunies à ce jour représentent **110 Téraoctets** de données dont certaines remontent jusqu'à 1996, **soit 10 milliards de documents**.

La réalisation du projet d'archivage de la Toile s'inscrit également dans un mouvement international de coopération. La BnF assure le pilotage technique du **consortium IIPC** (Consortium international pour la préservation de l'Internet), créé par onze bibliothèques nationales en 2003 à son initiative et qui fédère les réalisations les plus innovantes dans le monde.

Face à cette nouvelle mission, les priorités de l'établissement pour les trois prochaines années concerneront :

- **L'ouverture des accès au public** : un décret doit prochainement préciser les conditions de communication au public des archives de l'Internet. C'est à partir de 2008 que les chercheurs devraient pouvoir commencer à explorer en salle de lecture ce nouveau matériau scientifique et expérimenter de nouveaux services de recherche (recherche par URL grâce à la *Wayback Machine*, indexation plein texte...).
- **La montée en charge des capacités de production de la BnF**, afin que l'établissement réalise lui-même des « instantanés » de grande échelle et soit en mesure de les préserver durablement à partir de 2009.
- **De nouvelles campagnes de collectes thématiques**
- **L'extension à d'autres filières de collecte numérique qui permettront d'archiver des fichiers que les collectes automatiques, pour des raisons techniques ou juridiques, ne permettent pas de capturer.**
- **La recherche, l'amélioration et la création d'outils de collecte, d'indexation et d'accès aux archives** qui répondront aux attentes des chercheurs de demain.

NUMÉRISATION DE MASSE, LA NOUVELLE ÉCHELLE

Les procédés de numérisation actuels placent les nouvelles technologies comme un outil de choix au service de la conservation du patrimoine écrit. Depuis le début des années 1990, les techniques de numérisation prennent à la BnF une place importante aux côtés des techniques de photographie classiques. Elles permettent le transfert des contenus des supports traditionnels vers les supports numériques et leur diffusion auprès des lecteurs via une mise en ligne.

Les rapides évolutions technologiques et la baisse des coûts permettent aujourd'hui un changement d'échelle dans le traitement des collections. Dès 2006, la BnF s'est lancée dans une numérisation de masse de ses fonds patrimoniaux.

Deux marchés, qui s'achèveront en 2008, permettent déjà la numérisation de 30 000 documents imprimés et la conversion en mode texte de 60 000 documents déjà numérisés en mode image et consultables sur Gallica. Le 11 septembre 2007, un marché de dématérialisation « de masse » des collections de la BnF a été notifié à la Société Safig. Il porte sur la numérisation et la conversion en mode texte de **300 000** documents sur trois ans.

Les premiers ouvrages traités par la société Safig seront consultables dès mars 2008, l'accroissement se fera ensuite au rythme mensuel de 8 000 documents par mois.

Fin 2010, la BnF mettra à disposition du public via sa bibliothèque en ligne (Gallica 2) près de 400 000 documents imprimés, simultanément disponibles en mode image et texte, ce qui représente plus de 45 millions de pages.



Caisses servant au transport des documents vers les prestataires opérant la numérisation



Interface de contrôle et de validation des résultats de la numérisation



Une fois validées, les numérisations sont stockées dans SPAR (Système de Préservation et d'Archivage Réparti)

SPAR (SYSTÈME DE PRÉSERVATION ET D'ARCHIVAGE RÉPARTI) : LE DÉFI DE LA CONSERVATION DES DONNÉES NUMÉRIQUES

La récente accélération de l'accroissement des collections numériques (supérieure à 100 Téraoctets par an aujourd'hui) et la diversité de leurs formats placent la BnF devant le défi de leur conservation.

Au même titre que les manuscrits, imprimés, estampes ou photographies, il est essentiel d'entreposer de manière sécurisée et pérenne les objets numériques en s'appuyant sur un socle solide et performant. Après plus d'une année d'étude, la BnF a lancé le projet SPAR, véritable magasin numérique. Sa conception s'appuie sur des normes internationales faisant autorité dans le monde de la pérennisation des informations numériques.

SPAR est bien plus qu'un simple entrepôt de données sécurisé. Il effectue de multiples copies des objets numériques et assure une surveillance continue de l'état des fichiers d'enregistrement permettant d'anticiper les recopies avant la perte définitive.

Mais il permet également, grâce à une reconnaissance précise et complète des formats de données versées, de **garantir la continuité d'accès en procédant aux transformations nécessaires en cas d'obsolescence technologique des outils informatiques de restitution.** Ainsi, par exemple, lorsque le format d'image JPEG deviendra obsolète, SPAR sera en mesure de transformer les images concernées dans un nouveau format plus performant. Apporter cette garantie implique un travail permanent de veille technologique sur les formats, de prototypage et de tests des outils. L'ensemble de cet arsenal est intrinsèquement prévu dans la conception de SPAR.

De plus, SPAR permet à tout moment de revenir en arrière pour restituer les objets dans leur format d'origine.

SPAR est un système au service d'une communauté. Il doit garantir que les documents restitués n'ont pas été altérés. Pour ce faire, SPAR estampille chaque objet versé d'une **empreinte numérique**. De plus, afin de garantir les droits de « communicabilité » des objets numériques diffusés, SPAR s'adosse à un système expert de **gestion de droits** qui lui permet de calculer les licences d'utilisation des objets numériques et d'appliquer les restrictions nécessaires en fonction du profil de l'utilisateur (chercheur situé à la BnF, internaute...)

SPAR n'a pas vocation à être uniquement un outil interne à la BnF. Dans une volonté de mutualisation des expertises et des coûts, **la BnF ouvre son système à d'autres partenaires et institutions offrant ainsi un service de « tiers-archivage » du patrimoine numérique.**

SPAR est un projet de grande ampleur qui s'étend sur plusieurs années. Après avoir acquis l'infrastructure en 2005, la BnF a lancé le 14 juin dernier un appel d'offres pour la réalisation de la partie logicielle et a adopté une orientation en faveur du logiciel libre afin de s'assurer une indépendance maximale. SPAR sera opérationnel dès le début 2009.



Baie de disques durs de
stockage numérique

ORGANISER LE SAVOIR

La recherche dans le domaine des bibliothèques en ligne progresse rapidement. En effet, les techniques de numérisation et de conservation pérenne des documents étant arrivées à maturité, la voie s'ouvre désormais pour orienter la recherche vers une meilleure structuration des données, l'élaboration de nouveaux moteurs de recherche et un accès multilingue. Forte de son expérience dans le domaine documentaire, la BnF a aujourd'hui un rôle à jouer pour contribuer à organiser l'information à l'ère du numérique.

Plus largement, les dernières innovations visent, à travers la traduction en langage informatique de la connaissance numérisée, à rendre celle-ci exploitable par des machines afin de créer des liens « intelligents » entre différents documents, entre différentes collections patrimoniales, au-delà des cultures, des langues et des alphabets. Les axes de recherche développés à la BnF doivent permettre la création de nouveaux services en ligne utilisables par tous.

LES AXES DE RECHERCHE : OCR, TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES DONNÉES ET WEB SÉMANTIQUE

La numérisation de masse permet de constituer des corpus de textes et d'images très volumineux. L'une des priorités est de développer des outils renforçant les liens entre ces documents.

La reconnaissance optique de caractères (OCR) offre la possibilité de procéder à des **traitements automatiques**. Ceux-ci permettront de créer de la connaissance en utilisant des outils qui analysent les textes pour établir des liens entre documents, en extraire de l'information signifiante, et réutiliser cette valeur ajoutée dans de nouveaux services, comme la **recherche sémantique** et le **traitement intelligent des données**.

Dans un cadre plus vaste, l'utilisation de normes internationales partagées par la communauté des informaticiens et des industriels et connues sous le nom de « **Web sémantique** » représente un moyen de rendre les données de la Bibliothèque non seulement plus fiables et plus souples, mais aussi plus facilement réutilisables de façon automatique sur le réseau, pour une mise en lien de nos collections avec celles d'autres institutions ou organismes par exemple.

LES ENJEUX : DES BIBLIOTHÈQUES EN LIGNE OUVERTES ET ACCESSIBLES À TOUS

Derrière cette mise en œuvre technique se profilent d'immenses possibilités, comme, par exemple, l'accès **multilingue** à des collections étrangères en ligne ou la **géolocalisation** des documents numérisés.

Ces expérimentations sur la structuration des données et leur traitement automatique devraient déboucher sur la mise en œuvre de **moteurs de recherche plus performants**, permettant à tout lecteur de trouver facilement et à tout moment des documents diversifiés. Elles permettent par exemple d'envisager de nouveaux outils telle la présentation cartographique de collections favorisant de nouveaux parcours de lecture.

Ces différents axes de recherche font évoluer le concept de bibliothèque numérique : des collections numérisées, ouvertes, interconnectées et accessibles à tous, dotées des outils les plus performants dans le domaine de la recherche documentaire et de l'analyse des documents.

DES PROJETS DE PARTENARIAT EN COURS À LA BNF

La BnF s'est ainsi engagée avec d'autres institutions dans des projets visant à développer ces nouveaux services et ces nouveaux outils issus de la numérisation.

Le projet **VIAF (Virtual International Authority File)**, en partenariat avec OCLC (Online Computing Library Center), la Bibliothèque du Congrès aux Etats-Unis et la Bibliothèque nationale d'Allemagne, prévoit la mise en commun au niveau international des référentiels décrivant les lieux et les personnes (les fichiers d'autorité). Des techniques d'alignement automatique seront mises en œuvre pour faire converger les référentiels gérés par les grandes bibliothèques nationales, au-delà des langues, des alphabets et des cultures.

Le projet **STITCH (Semantic Interoperability To Access Cultural Heritage)**, en partenariat avec la Bibliothèque royale des Pays-Bas, vise à utiliser les technologies du Web sémantique pour permettre l'accès mutualisé et multilingue à des collections patrimoniales. La BnF a été sollicitée pour donner accès à son corpus de descriptions de manuscrits enluminés, Mandragore (<http://mandragore.bnf.fr>). Les échanges ont débouché sur la réalisation d'un démonstrateur permettant d'interroger conjointement les manuscrits de la BnF et ceux de la Bibliothèque royale des Pays-Bas de façon multilingue et en utilisant les deux vocabulaires d'indexation.

Le **partenariat BnF/France Télécom** comporte un volet d'expérimentations technologiques portant sur des traitements automatiques de corpus de documents numérisés. Parmi les premiers traitements expérimentés, la reconnaissance de citations permettra de relier des textes entre eux lorsque l'un cite l'autre. Un autre outil permettra d'identifier dans les ouvrages des références à des lieux, et de leur associer leurs coordonnées géographiques afin de permettre des services tels que la représentation sur une carte, les services sur téléphone mobile, la géolocalisation...

DIFFUSER EN LIGNE

Le tournant numérique renouvelle les modes de diffusion de la connaissance. La mise en ligne de contenus apparaît comme un modèle qui s'imposera dans le futur à tout établissement patrimonial, et dont il faut établir les règles.

Le principe même de bibliothèque numérique est techniquement posé : des données numérisées, conservées et archivées, des technologies qui ouvrent la voie vers une mutualisation des contenus et une nouvelle dimension de la diffusion de la connaissance.

Des enjeux sont apparus pour la constitution de cette bibliothèque : le choix des collections ou des corpus à numériser d'une part ; les modalités de partage et de collaboration avec d'autres partenaires d'autre part. Sur ce second point, l'approche de la BnF se décline autour de trois cercles : Gallica, la plate-forme de ses propres services numériques, le projet de Bibliothèque numérique européenne, et un troisième cercle, le projet de Bibliothèque numérique francophone.

L'engagement de la BnF à l'échelle européenne et internationale ainsi que les projets qu'elle a menés ces dernières années en matière de numérisation, de recherche et d'innovation lui confèrent une forte expertise qui pourrait également être mise au service d'un grand projet national de bibliothèque en ligne.

DE GALLICA À GALLICA 2

Le site **Gallica** (<http://gallica.bnf.fr>) a été réalisé en 2000. Une **refonte** s'est avérée nécessaire pour l'inscrire dans les évolutions actuelles du Web.

Existant en version beta depuis octobre 2007, l'interface Gallica 2 (<http://gallica2.bnf.fr>) coexistera quelques mois avec l'ancienne version de Gallica, avant de prendre définitivement sa place en 2008 lorsque toutes les fonctionnalités seront opérationnelles et que l'ensemble des documents de l'ancienne version auront été versés dans la nouvelle.

Les grandes étapes 2007-2008

- **Octobre 2007.** Ouverture du site Gallica 2 (version beta). Sont accessibles dans un premier temps les livres déjà présents dans Gallica. Gallica 2 dispose d'un moteur de recherche plein-texte permettant de chercher tous les mots à l'intérieur d'un livre lorsque la version texte (obtenue par reconnaissance de caractère ou OCR) est disponible. Les lecteurs ont la possibilité de se créer un espace personnel où ils peuvent stocker leurs documents et apposer des marque-pages : les « étiquettes ».

Les documents issus des programmes de numérisation en cours enrichissent progressivement le corpus disponible.

- **Janvier 2008.** La plupart des anciens documents de Gallica qui n'étaient disponibles qu'en mode image, sont traités pour permettre la recherche par mots, à l'intérieur du texte. Les images, dessins, photographies et estampes de Gallica sont consultables sur Gallica 2.

- **Juin 2008.** Ajout **des revues**, ainsi que des nombreuses collections issues du programme de numérisation de **la presse** quotidienne du XIXe siècle (cf annexe 3).

Le site s'ouvre aux documents des bibliothèques partenaires, numérisés en collaboration avec la BnF dans le cadre de **programmes de numérisation partagée**. Ainsi, les documents du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), de la Bibliothèque interuniversitaire de médecine (BIUM), du Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR), et de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg (ULP), déjà accessibles aujourd'hui dans Gallica, pourront être recherchés à partir du moteur de recherche de Gallica 2.

- **Décembre 2008.** Ajout des **cartes et plans** qui bénéficient de fonctionnalités spécifiques pour favoriser la consultation en ligne de ces documents de grand format. **Les documents sonores**, avec des programmes de numérisation complémentaires d'archives anciennes sont également mis en ligne. Gallica 2 continue à se développer et à s'enrichir en contenu et en fonctionnalités. Le moteur de recherche intègre des fonctionnalités sémantiques.

Les *Gallicanauts* bénéficient de nouvelles fonctionnalités de personnalisation et de partage, dans l'esprit du Web 2.0.

Fin 2008, le site Gallica 2, arrivé à maturité, remplace définitivement l'ancien site.



UN PROJET À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE : LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE EUROPÉENNE (BnuE)

La Bibliothèque numérique européenne (BnuE) est un projet de numérisation, de mise en ligne et de préservation sur Internet d'un vaste ensemble d'œuvres européennes (livres, journaux provenant des bibliothèques nationales dans un premier temps, collections d'autres bibliothèques, de musées et d'archives par la suite) via un point d'accès unique et multilingue.

L'origine de ce projet européen remonte au début des années 2000, lorsque les bibliothèques nationales d'Europe, réunies au sein de la **Conference of European National Librarians (CENL)** ont développé **The European Library (TEL)**. Mis en service en mars 2005, **TEL** est un portail qui offre actuellement un accès unique et multilingue aux collections de trente-quatre bibliothèques nationales, soit 150 millions de ressources. La BnF, membre fondateur de **TEL**, y contribue en mettant à disposition ses ressources numériques (catalogue en ligne, documents numérisés de Gallica).

L'appel lancé début 2005 par Jean-Noël Jeanneney, alors président de la BnF, a largement contribué à la prise de conscience de l'enjeu politique que représente un projet de Bibliothèque numérique européenne (BnuE).

En septembre 2005, la Commission européenne a lancé son initiative phare **i2010-bibliothèques numériques** (cf annexe 2) visant à développer la mise en ligne du patrimoine culturel européen. La Commission a annoncé six mois plus tard son intention d'impulser la création d'une véritable Bibliothèque numérique européenne reposant sur l'infrastructure **TEL**.

C'est dans ce cadre que la Commission européenne subventionne depuis l'automne 2007 des projets spécifiques destinés à favoriser la création de la BnuE :

- En septembre 2007, le réseau thématique **EDLnet** (réseau d'interopérabilité bibliothèques, musées, archives, audiovisuel), a été lancé pour développer le prototype de la BnuE. Ce prototype sera réalisé à partir de janvier 2008 et présenté en novembre de la même année lors de la présidence française de l'Union Européenne. D'ores et déjà a été créée la Fondation, destinée à gérer la future BnuE, et qui regroupe les associations et fédérations européennes d'institutions patrimoniales (bibliothèques, musées, archives, audiovisuel). La conduite opérationnelle du réseau a été confiée à

Catherine Lupovici, ancienne directrice du département de la bibliothèque numérique de la BnF, qui avait participé au développement du prototype *Europeana* (cf infra).

- Le projet *TELplus*, qui s'attache, depuis octobre 2007, à l'amélioration des fonctionnalités d'accessibilité, de recherche et de services collaboratifs pour la future BnuE.

Les équipes de la BnF participent activement à ces projets. La Bibliothèque avait développé, à la demande du gouvernement français, un prototype de bibliothèque numérique baptisé *Europeana*, en collaboration avec les bibliothèques nationales de Hongrie et du Portugal. Elle a livré l'intégralité de ce prototype aux équipes de *TEL* et d'*EDLnet* et proposé que la future BnuE prenne le nom d'*Europeana*.

LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE FRANCOPHONE

La Bibliothèque numérique francophone est un projet de mise en ligne des collections conservées dans les bibliothèques nationales et patrimoniales des pays ayant en partage l'usage du français.

Il s'agit de contribuer à la diversité culturelle et linguistique en créant les conditions d'une réelle présence de la langue française sur la Toile.

Début 2006, en complément à l'initiative de Bibliothèque numérique européenne, la BnF a proposé à cinq bibliothèques nationales francophones (Belgique, Canada, Luxembourg, Québec, Suisse) de poser les bases d'une Bibliothèque numérique francophone. Ces cinq bibliothèques nationales, rejointes par la Bibliothèque d'Alexandrie en avril 2006, ont ainsi créé le Réseau francophone des Bibliothèques nationales numériques (RFBNN).

Ces institutions ont choisi de donner la priorité, dans un premier temps, à un contenu spécifique : la presse. Elles ont également posé les principes du Réseau, notamment l'absence d'exclusivité donnée à un moteur de recherche ; la garantie de l'accès gratuit au public pour les documents libres de droits ; le maintien dans le domaine public des fichiers numériques ou encore la certification par les bibliothèques nationales de l'intégralité et de l'authenticité des documents mis en ligne.

En septembre 2006, le Sommet Francophone de Bucarest a inscrit la Bibliothèque numérique francophone dans l'agenda des chefs d'États et de gouvernements.

Une nouvelle étape a été franchie, en septembre 2007, à l'occasion des rencontres sur « Les bibliothèques francophones à l'heure du numérique » organisées par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à Bruxelles. Une cinquantaine de représentants des bibliothèques nationales et patrimoniales des Etats membres de l'OIF, représentant les cinq continents, y ont participé, créant les conditions de l'élargissement du RFBNN aux pays du Sud et renforçant ainsi la diversité culturelle.

Un prototype qui comprendra un échantillon représentatif des journaux et périodiques francophones des bibliothèques partenaires sera présenté à Québec, à l'occasion des manifestations du 400^{ème} anniversaire de la présence française en Amérique (Congrès mondial des Bibliothèques et de l'Information en août 2008 et Sommet de la Francophonie en octobre 2008).

L'engagement soutenu de la BnF dans ce projet s'appuie sur des partenariats établis de longue date avec des institutions de langue française, notamment les bibliothèques nationales du Maroc, de Tunisie et du Québec.

DES ŒUVRES PROTÉGÉES EN LIGNE : UN CHANTIER EN MARCHÉ AVEC LES ÉDITEURS

La nouvelle dimension de la diffusion du patrimoine écrit dans le cadre de bibliothèques en ligne nécessite la recherche d'un partenariat nouveau avec les éditeurs. Celui-ci doit permettre la mise à disposition, aux côtés des documents libres de droits, des documents soumis au droit d'auteur. La BnF, forte de son engagement en faveur du développement de bibliothèques numériques, travaille étroitement depuis l'été 2006 avec le Syndicat national de l'Édition (SNE) pour définir les conditions d'une mise en ligne d'ouvrages protégés, dans le strict respect des législations nationales, communautaires et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Un groupe de travail BnF / SNE comprenant des représentants de plusieurs maisons d'édition françaises a été constitué à cette fin. Il a commandé l'élaboration d'un rapport permettant de créer un modèle économique à un consultant spécialiste des bibliothèques numériques (Numilog).

Numilog a considéré que l'accès aux ouvrages devait reposer nécessairement sur un modèle payant, le seul accepté par les ayants droit et susceptible de garantir l'équilibre économique de la filière livre. Il a proposé un modèle de « librairie numérique », reposant sur des licences individuelles d'accès aux livres, reproduisant le modèle de vente des livres imprimés. Les bibliothèques numériques, qu'elles se nomment Gallica 2, BnuE ou Bibliothèque numérique francophone, pourraient ainsi offrir des fonctions de recherche plein texte tant pour les ouvrages du domaine public que pour les ouvrages soumis au droit d'auteur. L'internaute pourrait alors consulter librement et gratuitement les œuvres libres de droit dans leur intégralité, ainsi que les notices, voire de courts extraits, des œuvres protégées, avec l'accord des ayants droit.

Le feuilletage virtuel des œuvres protégées se ferait par l'intermédiaire de diffuseurs agréés, choisis par les éditeurs. Le feuilletage serait payant. Des formules d'abonnements à des collections de livres ou de droits temporaires de lecture pourraient être proposées. Le diffuseur aurait également le choix de vendre le téléchargement des titres à l'exemplaire, au prix fixé par l'éditeur. La commercialisation des exemplaires papier serait ainsi possible, par l'intermédiaire des libraires.

Les recommandations de l'étude ont été approuvées par la BnF et le bureau du SNE. A la suite de l'adoption du modèle économique, une charte technique a été élaborée, qui prescrit les choix de normalisation nécessaires pour l'inclusion des données concernant les livres sous droits (formalisme de transmission des contenus des documents, format des métadonnées, format de fourniture des données, ...).

La BnF et les éditeurs sont donc désormais prêts pour réaliser une expérimentation du modèle économique. Un prototype sera présenté au public lors du Salon du Livre du printemps 2008.

II - LE PROJET RICHELIEU

Abritant quelque 20 millions de documents d'une valeur inestimable, Richelieu va faire l'objet, à partir de 2009, d'une politique ambitieuse de grands travaux.

La rénovation du site, qui restera ouvert pendant toute la durée du chantier, sera l'occasion de repenser l'architecture dans sa globalité afin de l'inscrire dans le XXI^e siècle.

En 2014, le site Richelieu sera un pôle de rayonnement scientifique et culturel au cœur de Paris, doté des outils les plus modernes en matière de recherche, d'accueil des publics et de diffusion du savoir.



Le quadrilatère situé entre les rues de Richelieu, Colbert, Vivienne et des Petits-Champs. (Photographie IGN)

LE SITE RICHELIEU AUJOURD'HUI

Formant un quadrilatère situé entre les rues de Richelieu, Colbert, Vivienne et des Petits-Champs, le site Richelieu est constitué d'un corps de bâtiments disparates, construits aux XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles.

Depuis le déménagement des collections imprimées, audiovisuelles et de périodiques de la BnF sur le site François-Mitterrand en 1998, Richelieu est consacré aux **départements de collections spécialisées que sont les Manuscrits** (plus de 200 000 volumes), les **Estampes et la photographie** (environ 15 millions d'images), les **Cartes et plans** (900 000 documents et objets), les **Monnaies, médailles et antiques** (530 000 documents), la **Musique** (près de 2 millions de documents) et les **Arts du spectacle** (environ 2 millions de documents).

Par ailleurs, l'**Institut National d'Histoire de l'Art (INHA)**, créé en 2001, a mis en place en 2004 ses activités d'enseignement et de recherche dans la galerie Colbert, sa bibliothèque étant déjà installée dans la Salle Ovale depuis 1993.

Outre la nécessité de rénover complètement le quadrilatère afin d'offrir les conditions de sécurité idoines pour les collections et un meilleur accueil des publics¹, le projet Richelieu s'inscrit dans la volonté de créer un nouveau pôle scientifique et culturel consacré à l'histoire de l'art et plus largement au patrimoine écrit, visuel et sonore, réunissant en un même lieu les départements de la BnF, la bibliothèque de l'INHA et la bibliothèque de l'**Ecole nationale des chartes**.

¹ environ 250 000 lecteurs et 130 000 visiteurs par an

LE QUADRILATÈRE RICHELIEU DEMAIN

UN ESPACE MODERNISÉ, DES OFFRES NOUVELLES POUR DE NOUVEAUX PUBLICS, UN RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE RENFORCÉ

Les travaux permettront de « transfigurer » le quadrilatère en lui donnant un cadre digne des prestigieuses collections que ses bâtiments abritent. Ils amélioreront l'accueil des lecteurs et des visiteurs comme la sécurité et la sûreté des collections. Les installations techniques seront ainsi rénovées, les circulations verticales, horizontales et l'accès pour les personnes handicapées seront entièrement repensés.

Ce chantier s'inscrit dans une démarche de développement durable, tant dans la conception même du projet que dans la conduite des travaux.

L'accès aux différents espaces du quadrilatère sera possible côté Richelieu et côté Vivienne, des circulations plus fluides seront recherchées, tandis que les services d'accueil et d'orientation des lecteurs, mutualisés avec l'INHA, seront installés dans un Hall à la hauteur des lieux et du patrimoine. Une boutique-librairie et un café seront ouverts.

La BnF proposera au public **sept salles de lecture modernisées** : Arts du spectacle, Manuscrits, Estampes et photographie (salle générale et salle de la Réserve), Cartes et Plans, Monnaies, médailles et antiques, salle Ovale.

La **salle Ovale**, qui pourra accueillir simultanément 160 personnes, devrait devenir le lieu d'accueil d'un public élargi : elle serait à la fois la **vitrine** de tous les départements de Richelieu, une **salle de références encyclopédiques** et **d'initiation aux départements spécialisés**, un **lieu de renseignement et d'orientation**, particulièrement pour tous ceux qui s'intéressent à la généalogie, l'histoire des familles...

Les espaces d'expositions temporaires et permanentes - Galeries, Musée des monnaies, médailles et antiques - seront repensés.

Le quadrilatère Richelieu s'ouvrira largement au public scolaire. Des activités pédagogiques autour des collections et des métiers de la BnF seront dispensées dans des espaces dédiés.

La modernisation concernera également l'accès aux collections : **informatisation des catalogues, numérisation des collections, services périphériques** à la recherche et à la consultation. Certains de ces travaux ont été engagés, notamment la numérisation des manuscrits enluminés, celle des très précieux daguerréotypes (plus de 1 000 pièces uniques) ou celle du fonds exceptionnel de portulans, ces magnifiques cartes des anciens navigateurs.

La bibliothèque de l'INHA, qui regroupe la Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet (présente sur le site Richelieu depuis 1993), la Bibliothèque centrale des musées nationaux, ainsi que la Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (collections imprimées), occupera la salle Labrouste.

La bibliothèque de l'Ecole nationale des chartes s'installera également dans une partie du secteur Labrouste, tandis que l'administration et les salles de cours de l'Ecole seront implantées dans un autre bâtiment de la rue de Richelieu.

La contiguïté de l'INHA, de la BnF et de l'Ecole des chartes permettra aux projets de recherche scientifique communs de prendre un nouvel essor : politique d'enrichissement des collections concertée, élaboration d'outils de recherche, projets communs de numérisation...

LE CALENDRIER, LES ACTEURS, LE FINANCEMENT

Le projet de rénovation du quadrilatère Richelieu est confié à l'architecte **Bruno Gaudin**, qui met au point le schéma définitif.

Le quadrilatère sera divisé en **deux zones séparables** afin d'assurer pendant les deux phases de travaux la continuité du service au public. **Toutes les salles de lecture resteront ouvertes** et occuperont pour ce faire des locaux provisoires à tour de rôle. **Une galerie d'exposition sur trois demeurera ouverte** et la BnF saisira cette occasion pour développer sa **politique d'expositions hors les murs**.

LE CALENDRIER

2007-2009 : Phase d'études et de déménagements. Le personnel et les collections (31 km) se trouvant dans la zone 1, le long de la rue de Richelieu, devront déménager pour partie en zone 2 du site Richelieu, pour partie sur les autres sites de la BnF.

2009 - 2012 : Travaux de réhabilitation côté rue de Richelieu

A l'issue de cette première tranche, la bibliothèque de l'INHA s'installera dans la salle Labrouste. La bibliothèque de l'Ecole nationale des chartes se trouvera à proximité. Côté BnF, les départements des Manuscrits et des Arts du spectacle retrouveront leurs salles de lecture rénovées.

2012 - 2014 : Travaux de réhabilitation côté rue Vivienne

Fin 2014, les départements des Estampes et de la photographie, des Cartes et Plans, des Monnaies, médailles et antiques retrouveront leurs espaces agrandis et modernisés. Parallèlement, la salle Ovale ouvrira pour un large public. Les espaces d'exposition temporaires ou permanentes ouvriront en totalité.

LES ACTEURS

La convention qui lie l'ensemble des parties concernées a été signée le 13 novembre 2006 et délègue la maîtrise d'ouvrage des opérations de rénovation intérieure à l'**EMOC** (Etablissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels).

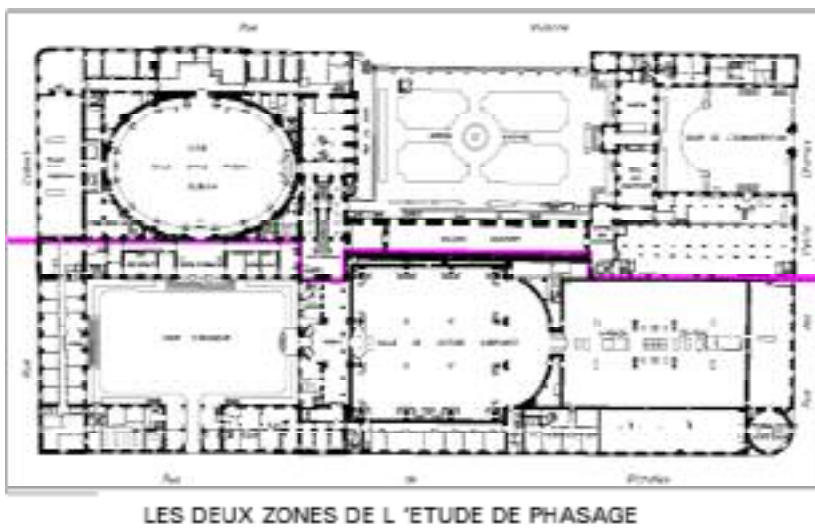
Le 9 juillet 2007, l'EMOC a notifié le marché de maîtrise d'œuvre des travaux à l'agence **Bruno Gaudin** (qui s'est illustrée notamment dans la rénovation du Musée Guimet) associée aux bureaux d'étude **Iosis** (tous corps d'état), **Casso** (préventionniste), **l'Observatoire 1** (éclairage).

La société SETEC assistera la BnF pour l'inventaire du mobilier ainsi que le transfert des collections et des personnels, opérations préparatoires aux travaux de la zone 1 (côté rue de Richelieu).

LE FINANCEMENT

Le projet de rénovation du quadrilatère Richelieu sous maîtrise d'ouvrage de l'EMOC est financé à 80% par le ministère de la Culture et de la Communication et à 20% par le ministère de l'Education Nationale.

La convention de mandat du 13 novembre 2006 fait état d'un coût actualisé des travaux de rénovation intérieure de **149,14 millions d'euros**.



III – LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA BNF

L'adoption de la charte de l'environnement a conféré au développement durable une valeur constitutionnelle. Il s'impose à tous et commande aux pouvoirs publics l'exemplarité. Aussi le développement durable constitue-t-il un axe important de l'action de la BnF pour l'avenir. Ce levier offre par ailleurs à l'établissement l'occasion d'une gestion raisonnée de ses moyens financiers et humains.

Membre du club des établissements publics pour le développement durable, animé par la délégation interministérielle au développement durable, la BnF entend faire de ce chantier un axe fort de sa politique des prochaines années. Des chantiers majeurs comme la rénovation du quadrilatère Richelieu, la réflexion sur le site François-Mitterrand - bâtiment emblématique - mais également une attention permanente portée aux préoccupations de développement durable dans l'ensemble des actes et procédures administratifs permettront à la BnF de se saisir pleinement de cet enjeu.

La Bibliothèque a déjà initié, depuis quelques années, plusieurs actions en faveur du développement durable. Ainsi, dans une perspective de protection environnementale, l'établissement procède à : la réduction de sa consommation énergétique par remplacement de sources lumineuses ou adoption d'équipements bureautiques économes, le recyclage du papier, de toners d'imprimantes et de photocopieurs ou encore de déchets chimiques, l'entretien raisonné des espaces verts à l'aide de produits biologiques, des achats de véhicules moins polluants,...

Elle souhaite s'engager aujourd'hui dans une démarche de plus grande envergure.

CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

La BnF a lancé en octobre 2007 un bilan carbone des activités de l'établissement, dont les résultats permettront d'identifier des gisements de réduction des émissions de CO₂.

L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments sur les différents sites de la BnF est un axe d'actions majeur, pour lequel la BnF travaille en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'université Paris VII voisine (IUP génie de l'environnement) ainsi que ses fournisseurs d'énergie. Le recours aux énergies renouvelables (solaire et éolienne) sera étudié pour les sites François-Mitterrand et de Bussy-Saint-Georges afin de diminuer la dépendance énergétique ; d'autres aménagements seront étudiés en accord avec l'architecte des bâtiments, Dominique Perrault. Le projet de rénovation du quadrilatère Richelieu, confié à l'architecte Bruno Gaudin et actuellement en phase de schéma directeur architectural et technique, offrira une occasion unique pour intégrer le développement durable tant dans les solutions qui seront adoptées

(matériaux, installations techniques...) que dans la conduite du chantier (lutte contre les nuisances sonores, traitement des déchets...).

Un diagnostic sur l'éclairage commandé à l'ADEME a pointé plusieurs pistes d'économie d'énergie dans ce domaine, notamment en faisant appel à des luminaires de nouvelle génération à haute performance et à de meilleurs automatismes de commande.

La BnF poursuivra par ailleurs ses efforts dans le domaine des transports : renouvellement progressif du parc automobile pour équiper l'établissement en véhicules propres, élaboration d'un plan de déplacement d'entreprise...

CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU ...

... en réduisant la consommation, en limitant la pollution causée par les activités de l'établissement et en envisageant des hypothèses de récupération des eaux de pluie ou d'usage accru d'eaux recyclées dans diverses installations techniques. La climatisation constitue naturellement un poste important ; aussi des recherches sont-elles en cours pour retraiter ou diminuer la consommation des tours aéroréfrigérantes.

ADOPTER UNE POLITIQUE D'ACHAT ET DE CONSOMMATION RESPONSABLE ...

... en mettant à profit les voies offertes par le nouveau code des marchés publics pour intégrer les préoccupations de développement durable dans la commande publique : achat de fournitures respectant l'environnement, appel à des fournisseurs ayant une politique sociale innovante (réinsertion, emploi de travailleurs handicapés...).

L'attention portée à l'élimination des déchets ou à leur valorisation s'exercera avec vigilance. Il s'agit à la fois d'en réduire le volume, de valoriser ceux qui peuvent l'être et d'éliminer proprement le reliquat. La question de la fin de vie des produits achetés sera incluse dans les appels d'offres ; le recyclage, déjà important, sera amplifié.

Pour être efficace, cette politique devra être portée par l'ensemble du personnel de la BnF. L'établissement a déjà sollicité les 2 500 collaborateurs de la Bibliothèque par le biais d'un appel à idées consacré au volet environnemental, lancé le 24 septembre dernier. Les quelque 500 propositions reçues seront examinées en novembre 2007 par un comité d'experts associant des personnalités extérieures (ADEME, MEDAD, Université Paris VII ...).

Elles contribueront à l'élaboration d'une charte de bonne conduite environnementale à la BnF.

ANNEXE 1 GLOSSAIRE

BIT / OCTET	<p>Bit : unité élémentaire d'information codée sous la forme de 0 ou 1. Il faut huit bits pour former un octet. Un octet permet de représenter un caractère. Voici les unités de mesure les plus courantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 kilo-octet (ko ou Ko) = 10^3 octets - 1 méga-octet (Mo) = 10^6 octets - 1 giga-octet (Go) = 10^9 octets - 1 téra-octet (To) = 10^{12} octets - 1 péta-octet (Po) = 10^{15} octets
BN-OPALE Plus	Catalogue multimédia de la Bibliothèque nationale de France, recensant l'essentiel des documents de la BnF. http://catalogue.bnf.fr
Empreinte numérique	« Sceau numérique » associé à un document numérique et qui permet de détecter toute modification de celui-ci.
Etiquette	Traduction de l'anglais « Tag ». Une étiquette est un mot-clé associé à un contenu permettant d'en faciliter l'identification, la recherche et l'organisation et peut être placée sur le contenu de manière collaborative.
Europeana	Europeana est un prototype, mis en ligne à l'occasion du Salon du Livre le 22 mars 2007, qui donne accès à 12 000 documents libres de droits, en version intégrale, issus des collections de la Bibliothèque nationale de France, de la Bibliothèque nationale Széchényi de Hongrie (Országos Széchényi Könyvtár) et de la Bibliothèque nationale du Portugal (Biblioteca Nacional de Portugal). Ce prototype a été créé pour être fourni comme contribution française au projet de Bibliothèque numérique européenne. Voir http://www.europeana.eu .
Gallica	Bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France. Gallica propose actuellement un accès à 90 000 ouvrages numérisés (fascicules de presse compris) et plus de 80 000 images. Cet ensemble constitue l'une des plus importantes bibliothèques numériques accessibles gratuitement sur Internet. Voir http://gallica.bnf.fr .
Gallica 2	Gallica 2 est la nouvelle version de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France. Voir http://gallica2.bnf.fr .
IIPC	International Internet Preservation Consortium. Consortium international pour l'archivage d'Internet. Voir http://www.netpreserve.org/ .
Indexation	L'indexation d'un ensemble de documents consiste à repérer les mots ou expressions contenus dans ces documents (appelés termes) pour permettre, dans une phase ultérieure (la recherche), de retrouver les documents contenant ces termes.
JPEG	Joint Photographic Expert Group. Le format JPEG (extension : « .jpg ») est un algorithme utilisé pour la compression des images numériques.
Mandragore	Base iconographique du département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Voir http://www.mandragore.fr .
Mode image	Un document numérisé en mode image est un fac-similé électronique d'un document. La présentation d'origine est scrupuleusement respectée.

Mode texte	Un document numérisé en mode texte est une transcription intégrale du texte d'un document, qui rend possible la recherche par un moteur de recherche de tous les mots dont il se compose.
Numérisation	Opération qui consiste à transformer une donnée analogique (par exemple une photo ou une page de document) en fichier informatique.
OAIS	Open Archival Information System. Modèle conceptuel destiné à la gestion, à l'archivage et à la préservation à long terme de documents numériques. L'OAIS est enregistré norme ISO sous la référence 14721:2002.
OCR	Optical Character Recognition, ou Reconnaissance Optique de Caractère. Désigne une technologie permettant automatiquement de transposer des documents numérisés en mode image vers des documents en mode texte.
Plein texte	La recherche plein texte permet de rechercher un mot ou une expression dans le corps d'un document. Elle nécessite que le document ait été numérisé en mode texte.
SPAR	Système de Préservation et d'Archivage Réparti. Système informatique en cours de réalisation à la Bibliothèque nationale de France, conforme au modèle OAIS, et qui permettra la préservation à long terme des documents numériques qu'elle a pour mission de conserver.
STITCH	Le projet STITCH est un projet de recherche aux Pays-Bas visant à aligner des vocabulaires contrôlés différents de façon à permettre une navigation homogène et multilingue dans des collections d'images.
TEL	The European Library (La Bibliothèque européenne) est un portail qui offre, dans 20 langues, un accès de type catalogue aux collections des bibliothèques nationales d'Europe dans un environnement virtuel. Voir http://www.theeuropeanlibrary.org .
TELplus	TELplus est un projet financé par la Commission européenne dans le cadre du programme eContentplus et coordonné par la Bibliothèque nationale d'Estonie. Le projet, lancé en septembre 2007 vise à renforcer, étendre et améliorer l'offre de services de la future Bibliothèque numérique européenne. http://www.theeuropeanlibrary.org/portal/organisation/cooperation/teplus .
VIAF	Le projet VIAF (Virtual International Authority File) est un projet d'OCLC research qui vise à offrir un accès commun aux listes d'autorité de plusieurs bibliothèques nationales (notamment les notices d'autorité des personnes physiques) en vue de constituer une base de référence internationale.
Wayback Machine	Application permettant de parcourir les archives du dépôt légal du web. Elle permet, à partir de l'Url d'un site web de retrouver tous les « instantanés » archivés de ce site. Voir http://www.archive.org .
Web sémantique	Le web sémantique a comme objectif de permettre aux machines d'exploiter automatiquement les contenus de sources d'information accessibles sur Internet pour réaliser des tâches variées. Les informations disponibles sur le web ne seraient plus seulement stockées mais comprises par les ordinateurs ce qui permettrait de construire des services à forte valeur ajoutée pour l'internaute.

ANNEXE 2

LA COMMISSION EUROPÉENNE ET LE NUMÉRIQUE

A la suite de la lettre du président Chirac et de cinq autres chefs d'Etat et de gouvernement européens adressée en avril 2005 au président Barroso, la Commission, par la voix de Viviane Reding, a lancé en septembre 2005 son initiative phare ***i2010-bibliothèques numériques***. Le but est de rendre plus accessible en ligne le patrimoine culturel européen et à élargir l'accès à l'information, selon trois axes principaux : la numérisation, l'accessibilité en ligne et la préservation numérique. Le projet combinera les environnements multiculturels et multilingues avec les progrès technologiques et de nouveaux modèles commerciaux.

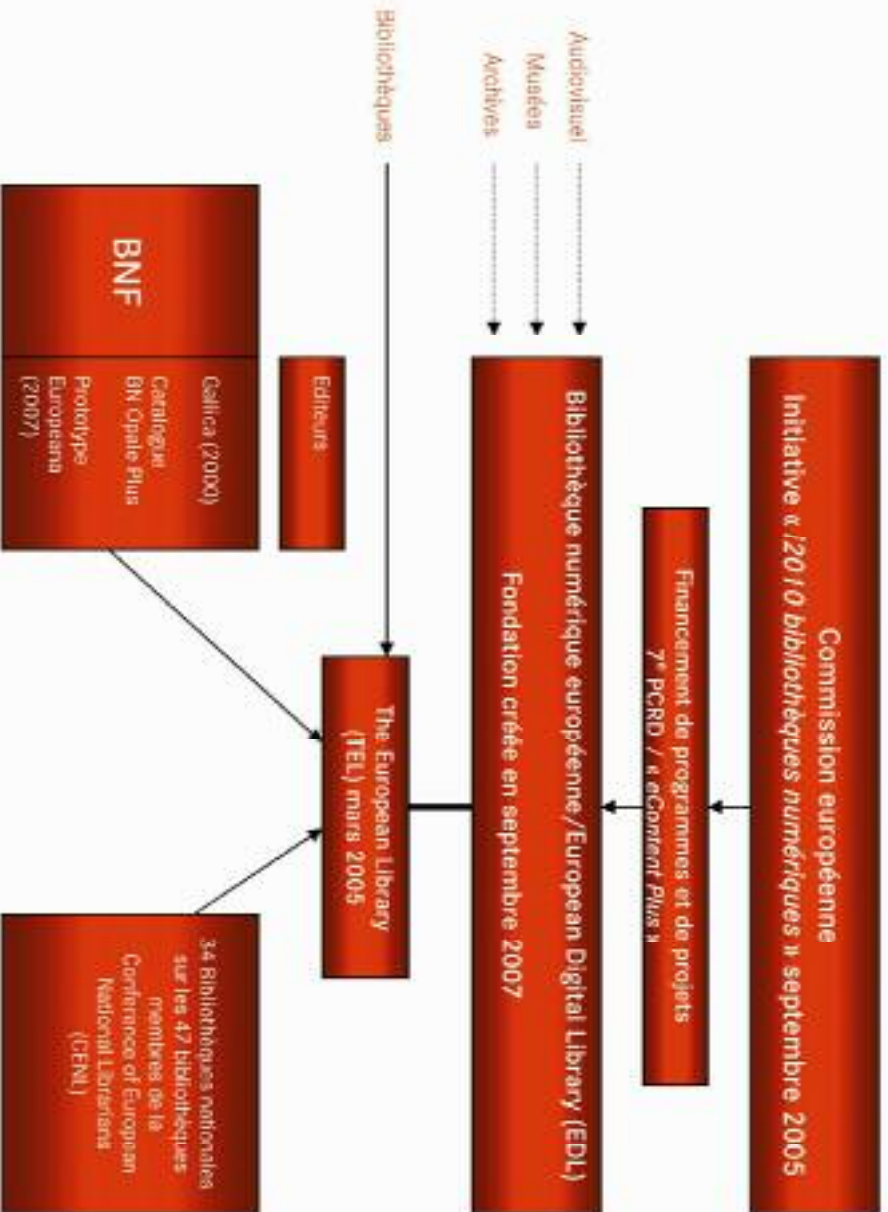
La Commission a annoncé, en mars 2006, une intensification de ses efforts "pour mettre en ligne la "mémoire de l'Europe" via une bibliothèque numérique européenne" et indiqué que "cette bibliothèque reposera sur l'infrastructure TEL". Elle a également fixé pour objectifs la mise en ligne de 2 millions d'objets numériques fin 2008, issus principalement des bibliothèques, et de 6 millions fin 2010, provenant des collections non seulement des bibliothèques, mais aussi des archives, musées et institutions audiovisuelles.

Pour permettre la réalisation de ces objectifs, la Commission a émis, en août 2006, une recommandation sur la numérisation et l'accessibilité en ligne du contenu culturel et la conservation numérique.

La Commission européenne met en œuvre l'initiative ***i2010-bibliothèques numériques*** à travers des projets spécifiques qu'elle subventionne à la fois dans le cadre du 7^{ème} ***programme cadre de recherche et développement (PCRD)*** et du programme de valorisation des contenus numériques ***eContentPlus***

- ***eContentPlus*** finance ainsi, depuis septembre 2007, le réseau thématique ***EDLnet*** (réseau d'interopérabilité bibliothèques, musées, archives, audiovisuel) qui a démarré en septembre 2007 pour développer le prototype de la BnuE. Dans ce même cadre, le projet ***TELplus*** s'attache, depuis octobre 2007, à l'amélioration des fonctionnalités d'accessibilité, de recherche et de services collaboratifs pour la future BnuE.

- Le 7^{ème} ***PCRD*** quant à lui devrait financer des projets destinés à mettre en place un réseau européen de centres de compétences en matière de numérisation, d'accessibilité et de préservation numériques.



ANNEXE 3

LA NUMÉRISATION DE LA PRESSE À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Le plan quinquennal de la numérisation de la presse, lancé en mars 2005, s'est donné pour objectif de mettre en ligne 21 titres de presse quotidienne nationale des origines à 1945, assortis de 5 suppléments hebdomadaires. A ce corpus initial se sont ajoutés trois titres de presse nationale : *Les Echos*, *Le Monde diplomatique* et *Le Canard enchaîné*, et un titre de presse quotidienne régionale, *L'Ouest-Eclair*, ancêtre de Ouest-France.

A terme, cet ensemble devrait aboutir à la mise en ligne de près de 3,5 millions de pages.

Etat d'avancement du programme de numérisation de la presse :

Titres en ligne ou en cours de numérisation :

La Croix : en ligne pour la période 1883-1944 , *Le Temps* : en ligne pour la période 1861-1935, *Le Figaro* : en ligne pour la période 1836-1942 (sauf 1841-1853), *Le Figaro littéraire* : en ligne pour la période 1876-1929 (sauf 1896-1904 et 1915-1918), *L'Humanité* : en ligne pour la période 1904-1939 + 1944, *Le Journal des débats* : en ligne pour la période 1880-1899, *La Presse* : en ligne pour la période 1836-1854, *L'Action française* : début de mise en ligne, *L'Ouest-Eclair* : début de mise en ligne, *Le Petit Parisien* : en cours de numérisation, Supplément du *Petit Parisien* : en cours de numérisation, *L'Aurore* : prévu pour 2008, *Le Gaulois* : prévu pour 2008, *Le Monde diplomatique* : mise en ligne prévue pour 2008.

Titres à traiter : Le Matin, Le Petit Journal, Le Petit Journal illustré, La Justice, Le Constitutionnel, L'Univers, L'Intransigeant, Le Siècle, Le Rappel, Gil Blas, Gil Blas illustré, La Lanterne, supplément de La Lanterne, L'Echo de Paris, Les Echos, Le Canard enchaîné.

Deux types d'accès au corpus sont aujourd'hui possibles : par le catalogue Bn-Opale plus (<http://catalogue.bnf.fr>) et par Gallica (<http://gallica.bnf.fr>), prochainement Gallica 2.

Les partenaires

Le Sénat a accordé à la BnF une subvention qui a permis, pour les premiers titres, de financer le passage en mode texte. La BnF a également bénéficié du soutien des organes de presse eux-mêmes. Ainsi, la plupart des titres vivants ont signé une convention autorisant la mise en ligne jusqu'en 1944, et même sur des tranches postérieures dans le cas du *Monde diplomatique*.

Dans le cadre de Ouest-France, le partenariat avec le titre est multiple. L'accord spécifique avec la BnF porte en effet à la fois sur la numérisation des éditions principales de Rennes, Caen et Nantes de *L'Ouest-Eclair* et sur l'expérimentation du dépôt légal numérique des éditions contemporaines. Cette expérimentation de dépôt numérique est également conduite avec le *Populaire du Centre* et la *Dépêche du Midi*.

Il convient enfin de signaler l'accord conclu entre la BnF et la *Dépêche du Midi*, par lequel la BnF s'engage à conserver et donner accès sur Internet à l'édition de Toulouse de *La Dépêche*, numérisée par le titre.

Les enrichissements à l'étude du corpus de la presse

La BnF réfléchit à l'extension de son programme de numérisation de la presse. Sont actuellement à l'étude un corpus de presse francophone, et notamment la presse des anciens territoires et colonies françaises, en liaison avec le Réseau des bibliothèques nationales francophones ; un corpus de presse des immigrations ; un corpus de presse clandestine parue pendant la seconde guerre mondiale, en partenariat avec la Fondation pour la Résistance.

ANNEXE 4

LES SERVICES EN LIGNE : L'EXEMPLE DES EXPOSITIONS VIRTUELLES ET DES DOSSIERS PEDAGOGIQUES

La BnF a été pionnière dans le développement de ses activités en ligne. (www.bnf.fr). Les éditions en ligne ont pour vocation de développer l'action culturelle et pédagogique à distance. Elles assurent le plus large rayonnement possible de la politique culturelle de l'établissement en France et à l'étranger. Elles connaissent un succès croissant (3,3 millions de visites en 2006 et 28 millions de pages consultées en 2006 ; 300 000 visites, 3 millions de pages vues en septembre 2007).

Expositions virtuelles :

Avec une cinquantaine d'expositions disponibles, le portail est organisé en cinq galeries virtuelles : la galerie du livre et de l'écrit, la galerie de l'histoire des représentations, la galerie d'art et d'architecture, la galerie de photographie et une galerie des cartes et globes. L'Internet prolonge la vie des expositions. Les réalisations anciennes continuent en effet d'enregistrer une fréquentation importante. L'exposition « Contes de fées » (2001), par exemple, a enregistré près de 378 000 visites en 2006.

Dossiers pédagogiques et activités pédagogiques :

Les dossiers pédagogiques se concentrent sur trois domaines : le livre, l'histoire et l'approche de l'image. Les ressources pédagogiques de la BnF ont été répertoriées par le ministère de l'Education nationale sur une clé USB à l'intention de tous les nouveaux enseignants d'histoire géographie.

Depuis 5 ans, les expositions peuvent faire l'objet d'une opération nationale dans les écoles primaires avec le concours du SNUIPP (syndicat des professeurs des écoles), du monde de l'Education et de la Ligue de l'enseignement. Les classes sont invitées à se nourrir des propositions pédagogiques proposées sur le site de la BnF. Plus de 1 000 classes ont participé à l'opération Bestiaires et "maximonstres" en 2005 ; elles étaient plusieurs centaines à réaliser des jeux sur la représentation du ciel et de la Terre, à partir des ressources virtuelles sur les Globes de Louis XIV.

Suite aux premiers dossiers pédagogiques sur la photographie ("Cent portraits / cent visages", "Des clics et des classes", "Photographier l'objet") la collaboration avec le CNDP s'est poursuivie en 2006 sur le thème du Regard sur la ville à l'occasion de l'exposition consacrée à Eugène Atget, puis en 2007 autour des Trésors de la Société de géographie. Ces sites sont désormais régulièrement présentés aux Rencontres d'Arles, ainsi que les albums photo numériques réalisés par les classes.

Par ailleurs, la BnF a engagé avec le ministère de l'Education nationale et avec d'autres établissements publics culturels, notamment le Louvre, une réflexion sur sa présence dans les "espaces numériques de travail", qui seront bientôt les cartables et bureaux virtuels de tous les enseignants et de leurs élèves.